

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**15 DECEMBRE 2016**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Tarif de rémunération  
des vacances de  
psychologue enfance et  
infirmière service des  
soins infirmiers à  
domicile**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-  
Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 19 décembre 2016  
par voie d'affichages  
~~notifié le~~  
transmis en sous-préfecture  
le 16 décembre 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame RICHARD à Madame BOUTIN  
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY  
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC  
Madame AGUNET à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET  
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC  
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT  
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

**Secrétaire de séance :**

Madame ADAM

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20161215-16-I-10-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2016  
Date de réception préfecture : 16/12/2016

**N° DE DOSSIER** : 16 I 10

**OBJET** : TARIF DE REMUNERATION DES VACATIONS DE PSYCHOLOGUE  
ENFANCE ET INFIRMIERE SERVICE DES SOINS INFIRMIERS A  
DOMICILE

**RAPPORTEUR** : Madame PEYRESAUBES

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de ses activités, la Ville est amenée à engager des agents temporaires pour réaliser des missions qui ne donnent pas lieu à création d'emploi compte tenu du caractère spécifique et ponctuel desdites missions.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ajouter à l'ensemble des tarifs de vacations adopté par délibération au Conseil Municipal en date du 05 avril 2012, les taux de vacations suivants relatifs à l'intervention d'un psychologue pour le secteur de l'enfance et d'un infirmier pour le Service des Soins Infirmiers à Domicile :

Nature de la prestation et domaine d'activité	Taux brut horaire de rémunération
Psychologue secteur enfance	17,50 €
Infirmière SSIAD	20 €

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les taux de rémunération des vacations sus mentionnées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye